



## Appel à projets « Préservation et restauration de la biodiversité nocturne »

Vous êtes un acteur public, associatif ou un bénéficiaire de la marque "Esprit parc national" et vous souhaitez mettre en œuvre des actions pour la réduction de la pollution lumineuse (*suppression de lampadaires, rénovation, allumage au passage...*) et agir en faveur de la biodiversité nocturne et du ciel étoilé sur le territoire du Parc national des Pyrénées ?

Le Parc national peut vous accompagner financièrement dans le cadre de l'appel à projets « *Préservation et restauration de la biodiversité nocturne* ».

Une enveloppe spécifique est allouée à ce dispositif. Pour en bénéficier, nous vous invitons à nous adresser votre dossier, au plus tard le lundi 16 juin 2025 à 17 heures.

Pour connaître les conditions d'éligibilité, l'appel à projets est téléchargeable sur :

<https://pyrenees-parcnational.fr/fr/le-parc-national-des-pyrenees/la-charte/appui-technique-et-financier/appel-projet-2025-restauration>

Alors que 80% de la population mondiale vit sous un ciel pollué par la lumière artificielle, le nombre de points lumineux a encore augmenté de 30% en France durant les dix dernières années. Ce phénomène est à l'origine de l'augmentation de la pollution lumineuse.

40% des lampadaires, y compris sur le territoire du Parc national des Pyrénées, sont vétustes et envoient tout ou partie de leur lumière directement vers le ciel. Certains éclairages sont également surdimensionnés ou non indispensables.

La pollution lumineuse est responsable :

- d'une dégradation de l'accès au ciel étoilé. Aujourd'hui un tiers de la population mondiale ne peut plus voir la voie lactée,
- d'une perturbation de la biodiversité nocturne - 64% des invertébrés et 28% des vertébrés sont nocturnes,
- d'une atteinte à la santé humaine (*détérioration de la qualité du sommeil, obésité, développement de cancer...*)
- d'une surconsommation énergétique.

### Contact presse :

Caroline BAPT, chargée de mission Communication du Parc national des Pyrénées

Tél. : 06 30 15 99 39

[Caroline.bapt@pyrenees-parcnational.fr](mailto:Caroline.bapt@pyrenees-parcnational.fr)

